



LES NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES (NME) OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



EXPLICATIONS



CONSEILS

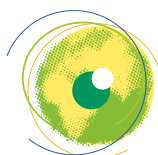


TÉMOIGNAGES



VIDÉOS

cerdd
centre ressource du
développement durable



LES NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES : ENJEU FORT POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

Aujourd'hui, notre modèle de développement ne parvient plus à répondre aux enjeux économiques, sociaux et écologiques. Et, depuis quelque temps déjà, tous nos modes de production et de consommation sont remis en cause par beaucoup.

Au sein des entreprises, des associations et des territoires, de nouveaux modèles économiques émergent petit à petit pour engager une transition vers une société plus durable. On les nomme par exemple **économie circulaire, économie collaborative, économie de la fonctionnalité ou encore économie sociale et solidaire**. Ils sont porteurs d'optimisme et de nombreux potentiels de développement pour nos territoires. Car en prenant le contre-pied de nos modes de production et de consommation de masse, standardisés, fondés sur la surexploitation des ressources naturelles, ces solutions font entrevoir ce que pourraient être l'économie et le monde de demain.

Dans ce contexte, **les collectivités locales ont un rôle central à jouer pour stimuler ces innovations** à travers leurs compétences en matière de développement économique et d'aménagement du territoire, leur capacité d'animation des acteurs socio-économiques ou encore en tant qu'acteurs économiques à part entière (via la commande publique notamment). Certaines recherchent d'ores et déjà une nouvelle approche en rupture avec l'ancien modèle économique non durable. D'autres n'ont pas encore vraiment franchi le pas.

Pourquoi ne pas saisir, dès aujourd'hui, l'occasion d'être un acteur pivot de cette transition pour développer durablement le territoire ?

Cette publication apporte aux collectivités locales et aux acteurs des territoires des éléments de compréhension sur ces nouveaux modèles économiques. Elle démontre leurs potentiels à travers des réalisations concrètes. Elle pointe également les idées reçues, les freins psychologiques et les verrous à lever pour engager le changement... et ainsi permettre à chacun d'éclairer ses choix et de s'outiller pour construire sa propre trajectoire vers un futur plus harmonieux !

UNE PUBLICATION INTERACTIVE...

Une lecture facilitée grâce à plusieurs niveaux de lecture permettant à chacun de piocher, selon ses questionnements, parmi les exemples, les chiffres, les démonstrations, les argumentaires, les témoignages vidéo ou les ressources proposées.

... ET COPRODUITE

Cette publication est le fruit d'une démarche de coproduction avec des collectivités locales, acteurs économiques, entrepreneurs, réseaux de l'ESS, institutions, économistes... Ainsi, plusieurs séminaires de travail construits autour de témoignages d'acteurs, partage de questionnements et de pistes de solutions ou encore de jeux de rôles ont permis d'élaborer le fil conducteur du document et ses contenus.

Par ailleurs, cette ressource s'inscrit d'emblée dans une perspective plus large pour accompagner sa diffusion et stimuler les territoires autour des nouveaux modèles économiques : animations, rencontres dédiées aux élus, témoignages vidéo, formation-action...

SOMMAIRE

POURQUOI ?

**ENCOURAGEZ DÈS AUJOURD'HUI LA TRANSITION
VERS UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PLUS DURABLE**P.3

QUOI ?

**LES MODÈLES ÉCONOMIQUES ÉMERGENTS :
DES SOLUTIONS À EXPLORER**P.5

COMMENT ?

**RELEVEZ LE DÉFI POUR DÉVELOPPER
DURABLEMENT VOTRE TERRITOIRE**P.9

3 TÉMOIGNAGES DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALESP.9

3 PRÉREQUIS ET 6 LEVIERS D'ACTION À ACTIVERP.12

GLOSSAIRE ET RESSOURCESP.15

POURQUOI ?

ENCOURAGEZ DÈS AUJOURD'HUI LA TRANSITION VERS UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PLUS DURABLE

Un modèle économique "classique" qui a fonctionné en son temps...

Notre modèle économique actuel, hérité des révolutions industrielles et du modèle "fordien", a donné sa pleine mesure face à l'urgence de reconstruction de l'après-guerre. Pendant les "30 glorieuses", certains objectifs prioritaires se sont présentés aux gouvernements : loger ou reloger la population, nourrir les habitants, équiper les ménages... Il a donc fallu produire rapidement et à grande échelle pour répondre à la demande. Un beau défi, rendu possible par le contexte de l'époque qui favorisera le déploiement de notre modèle "industriel" : matières premières peu chères et en grande quantité, hausse de la productivité liée à la hausse du niveau d'éducation, aux nouvelles techniques et technologies, à la standardisation et à la mécanisation de l'industrie et de l'agriculture, coûts de transport faibles, hausse de la population, hausse des salaires, influence des modes de consommation des USA... D'ailleurs, les (premiers) résultats escomptés ont été au rendez-vous :

- hausse du confort de vie et amélioration des conditions de vie,
- amélioration du niveau de vie et de l'espérance de vie,

- accès à la nourriture, à l'éducation, à la santé...

C'est donc avec ce "logiciel" hérité du XX^e siècle que notre société s'est reconstruite, légitimant ainsi le modèle économique actuel et ancrant en profondeur ses principales caractéristiques : **production et consommation de masse** fondées sur les volumes, **exploitation des ressources et matières premières**, notamment énergétiques considérées comme "illimitées" et bon marché. Une économie fondée sur l'offre et la **standardisation**, sur un **fonctionnement linéaire** (prélever - utiliser/consommer - jeter) et **cloisonné**, et plaçant la **rentabilité financière** et les résultats de **court terme** comme prioritaire dans les choix économiques... Aujourd'hui encore, ces principes guident notre économie.

Ce modèle économique dominant a donc répondu aux besoins en son temps ! Mais il n'a pas été pour autant sans conséquences sociales et environnementales pour notre société. Est-il alors aujourd'hui encore réellement efficace et équitable ?

... désormais à bout de souffle et vecteur de contraintes dans les territoires

Ces 30 dernières années, le contexte a changé. De nouveaux enjeux ont en effet émergé avec force comme la question écologique, en particulier le défi climatique, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, le bien-vivre ensemble, la baisse des inégalités sociales, le partage des richesses... Et force est de constater que **notre système économique actuel ne parvient pas à y répondre dans une perspective de développement durable**.

Dans une économie globalisée, hyper concurrentielle, aux marchés saturés, c'est notamment à l'échelle des territoires que tout se cristallise : emplois précaires, consommation non maîtrisée du foncier, étalement urbain et artificialisation des sols, liens entre entreprises et collectivités locales dégradés, perte de sens au travail... Pour ne citer qu'un exemple révélateur, l'accueil d'entreprises est incarné par la logique dite du "filet à papillon", dont l'objectif est d'attirer, sur une zone d'activités,

le maximum d'entreprises qui se présentent sans réelle stratégie si ce n'est celle basée sur la ressource fiscale et la mise à disposition de foncier.

Cela a-t-il réellement du sens pour le territoire ? A-t-on la certitude d'y gagner sur le long terme ? Quid du retour sur les investissements mobilisés dans ce cadre ? Quid de la qualité et de la pérennité des emplois ainsi créés ? Quid de la plus-value et du réel service rendu au territoire et à ses habitants ?

Difficile pour un élu local d'y répondre quand, chaque jour, il est confronté à des situations de personnes en souffrance ou en recherche d'emploi. Difficile alors de sortir de cette logique économique tant notre modèle exacerbe la concurrence et la compétition entre territoires, entre entreprises.

En parallèle le regard de la société change et de nouvelles évolutions majeures sont en train de transformer petit à petit notre environnement économique.



QU'EST-CE QU'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ?

Un modèle économique, ce n'est pas simplement quelque chose qui relève du système marchand, de la façon dont on passe des contrats, dans laquelle on fait des affaires (...) La première question du modèle économique c'est : qu'est-ce que l'on produit ? En quoi ce que l'on produit est-il utile ? //

Christian Du Tertre
Économiste et Directeur
Scientifique d'Atemis



LIRE L'INTÉGRALITÉ
DE LA VIDÉO

"Modèle économique...
Juste une question
d'argent ?"

99 %

C'est la part des ressources prélevées dans la nature qui deviennent des déchets en moins de 6 semaines.

(Source : Walter Stahel, Institut de la durée à Genève)

1/3

C'est la part comestible des aliments destinés à la consommation humaine qui est gaspillée, perdue ou jetée entre le champ et l'assiette dans le monde. (Source : FAO)

22 %

C'est la part des travailleurs européens qui se plaignent de problèmes de santé liés au stress au travail.

(Source : INRS, Institut National de Recherche et de Sécurité, 2013)



LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DOMINANT EST-IL RÉELLEMENT À BOUT DE SOUFFLE ?

Si notre modèle économique dominant constitue encore le socle de nos sociétés industrialisées, aujourd'hui il montre clairement des symptômes de déconnexion majeure avec :

- **l'intérêt général** : emplois qui ne répondent pas toujours aux aspirations des habitants, renforcent la précarité, accroissent les inégalités...
- **l'environnement** : pic pétrolier, nombreux métaux stratégiques amenés à disparaître dans les années à venir, dégradation des ressources (eau, sol...), changement climatique...
- **le territoire** : délocalisations, voire destructions d'activités et d'emplois...
- **l'économie réelle** : tendance de certaines entreprises à privilégier la rentabilité pour orienter leur stratégie et piloter leurs ressources.

À titre d'exemples, le gaspillage alimentaire ou encore l'obsolescence programmée des biens technologiques sont devenus des symboles de notre société consumériste, élaborés pour permettre le renouvellement "à l'infini" de la vente de biens et services et maintenir une croissance "à tout prix"... Et ainsi maintenir un modèle économique, en bout de course, qui a fini par troquer le toujours "plus" contre le "mieux" et la qualité.



LES LIMITES DU MODÈLE ÉCONOMIQUE ACTUEL DANS UNE ENTREPRISE



L'objectif du modèle actuel de l'imprimerie est de

produire le maximum pour amortir les investissements réalisés. La politique, c'est d'acheter des machines qui produisent très vite, qui produisent très bien, mais qui coûtent assez cher. Le fonctionnement actuel, qui est celui de la recherche du bénéfice basé sur le volume, pose beaucoup de problèmes à l'utilisation et au management quotidien.

De très nombreux imprimeurs doivent faire du volume. Nous fonctionnons tous de la même façon, nous avons tous les mêmes machines et tous les mêmes charges. La seule chose qui va nous différencier chez le client sera le prix.

Quand on est dans ce modèle économique-là, nous sommes obligés de réduire les charges, c'est-à-dire d'avoir le moins de personnel possible, de faire en sorte que chaque poste soit optimisé au maximum (...). Résultat des courses : en tant que chef d'entreprise, il arrive assez souvent que je mette - bien que ce ne soit pas volontaire - mes salariés sous pression et que je les oblige à faire des choses qui me paraissent manquer de sens. //

Julien Da Costa

*Responsable Commercial
de l'Imprimerie du Détroit à Rinxent*



LIRE L'INTÉGRALITÉ
DE LA VIDÉO

Témoignage de
Julien Da Costa

L'émergence de nouvelles pratiques et réponses économiques

Les crises économiques mondiales, combinées à la montée en puissance de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier Internet, a fait émerger de nouvelles pratiques qui viennent bouleverser l'économie "classique", comme Airbnb, devenu en l'espace de quelques années le premier "hôtelier" mondial...

D'autres pratiques dites "collaboratives" se sont dévoilées dans les domaines des transports avec le site de covoiturage Blablacar ou de la finance participative avec les plates-formes de crowdfunding. Le souhait de réparer ou personnaliser les objets du quotidien et la contrainte économique ont fait naître les FabLabs. À d'autres niveaux, de nouveaux engagements sont nés de la prise de

conscience des dérives de notre système économique : recyclage des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, utilisation de matériaux écologiques dans les constructions, développement des énergies renouvelables, lutte contre la précarité énergétique, ventes de services plutôt qu'uniquement de produits, développement de nouvelles formes de travail (télétravail, coworking)... les exemples sont nombreux.

Toutes ces pratiques et solutions innovantes sont le reflet de nouvelles aspirations des habitants, des acteurs économiques et des collectivités locales, selon les cas, désireux de mieux se réapproprier leur économie, de préserver l'environnement et/ou d'améliorer le confort de vie.

Une opportunité à saisir par les collectivités locales pour construire un nouveau cap !

AGIR À L'ÉCHELLE LOCALE

L'économie de demain ne sera donc plus celle d'hier ! Et on aurait tort de penser que les décisions de changement doivent se prendre exclusivement à l'échelle internationale. Pour preuve, lors de la conférence des Nations Unies de Rio+20 en 2012, dont le thème central était "la croissance verte", les États n'ont pas statué sur la nécessité d'une réelle transformation de notre économie actuelle. Les débats sont plutôt restés circonscrits autour de l'idée d'optimisation de notre système sans réelle remise en cause de celui-ci.

Cette absence de positionnement aura pourtant eu un double mérite : celui de renforcer la conviction des acteurs locaux représentés à cette conférence que **c'est à l'échelle locale qu'il est possible de faire vivre la transition**, et qu'il faut décupler leur mobilisation en faveur d'une nouvelle économie. L'enjeu étant de faire évoluer notre société vers davantage d'équilibre, de justice et de viabilité.

UNE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT DÉJÀ ENGAGÉE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

L'expérimentation par des acteurs économiques de notre région, souvent pionniers, de nouveaux modèles économiques plus durables en est la démonstration : écologie industrielle dans le Dunkerquois, économie circulaire avec le Pôle de compétitivité TEAM2, réseaux d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)... Ils sont **soutenus et encouragés par les**

acteurs institutionnels qui ont défini plusieurs stratégies-cadres, politiques publiques et dispositifs législatifs visant à faire évoluer à grande échelle nos modes de consommation et de production vers des modèles de développement soutenable comme l'économie circulaire ou l'économie de la fonctionnalité.⁽¹⁾

UNE OCCASION DE SE DIFFÉRENCIER TOUT EN RÉPONDANT AUX NOUVEAUX DÉFIS ET BESOINS

Bien sûr, tout ne relève pas exclusivement de la responsabilité locale. **Mais la dynamique réelle de transition, le souffle, lui, viendra des citoyens, des territoires et des acteurs socio-économiques.**

La collectivité locale, notamment, possède une connaissance fine des enjeux et besoins de son territoire et de son projet de société, une capacité à imaginer des dispositifs de régulation locaux ou à lancer des expérimentations et proposer des innovations. Elle détient là une formidable occasion d'**anticiper, de se différencier et d'élaborer des politiques répondant aux défis de demain et aux besoins de ses habitants tout en permettant de développer et de créer des activités économiques et des emplois pérennes sur le territoire.**

De nombreux questionnements restent en suspens : qu'y a-t-il réellement derrière ces nouvelles notions et concepts émergents ? Quelle vision et quels caps se fixer ? Quels sont les signaux faibles et les nouvelles références à identifier ? Comment s'engager ? Avec qui ? Nous essayerons d'y apporter des réponses tout au long de cette publication.

QUOI ? LES MODÈLES ÉCONOMIQUES ÉMERGENTS : DES SOLUTIONS À EXPLORER !

Tour d'horizon de quatre modèles économiques émergents en faveur du développement durable des territoires

De nombreux acteurs publics et privés cherchent et mettent en pratique des innovations sociales et économiques qui commencent déjà à transformer en profondeur nos manières de produire et de consommer. De nouveaux modèles économiques apparaissent, d'autres sont ré-interpellés, constituant autant de voies possibles à explorer pour construire un modèle de développement plus durable : économie circulaire, économie collaborative, économie de la fonctionnalité et de la coopération, économie sociale et solidaire, économie positive, économie symbiotique, économie verte...

Toutes ces notions s'entrecroisent ou émergent en parallèle mais témoignent, en tout cas, de notre période actuelle de recherche active de solutions. Pour tenter d'y voir plus clair, voici un petit tour d'horizon de quatre de ces nouveaux modèles économiques, de leurs plus-values en matière de développement durable mais aussi de leurs points d'attention.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En se plaçant en opposition au modèle linéaire d'utilisation des ressources naturelles (cf. p.3), l'économie circulaire s'inspire du fonctionnement cyclique des éco-systèmes naturels pour repenser nos modes de production et de consommation. L'approche vise donc à tendre vers un bouclage des flux de matières et d'énergie et à préserver au maximum nos ressources : **être le plus efficace et modéré possible dans leur utilisation, générer un minimum de polluants et de déchets, et quand il y en a, chercher à les valoriser en nouvelles matières premières.**

Ainsi, pour l'Institut de l'économie circulaire⁽²⁾ et l'ADEME qui œuvrent à l'échelle nationale pour promouvoir cette approche,

"l'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits, biens et services, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus"⁽³⁾.

EXEMPLES D'ACTEURS RESSOURCES

- **Cd2e & le Pôle de compétitivité TEAM2** : www.cd2e.com / www.team2.fr
- **ADEME** : www.ademe.fr
- **CCI de région Nord de France** : www.norddefrance.cci.fr
- **Ecopal** : www.ecopal.org
- **Pôle Synéo** : www.polesyneo.eu
- **Réseau régional économie circulaire**

L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération prend le contre-pied de notre modèle industriel qui impose de produire et vendre toujours plus tout en privilégiant la rentabilité plutôt que la qualité. En effet, il ne s'agit plus de focaliser son attention sur les biens ou les services en tant que tels mais plutôt de s'intéresser aux **usages et aux bénéfices réels rendus par l'activité économique**. Par exemple, une entreprise passe de la vente d'un appareil de chauffage à la vente d'un confort thermique ou encore passe de la vente d'une voiture à la vente d'une solution de mobilité. Concrètement, à partir des besoins d'un client ou des enjeux d'un territoire, l'économie de la

fonctionnalité et de la coopération propose une démarche de coproduction entre usagers et entreprises, dont la finalité est de **trouver la solution la mieux adaptée aux besoins et donc la plus performante.**

EXEMPLE D'ACTEUR RESSOURCE

Club Noé : Un réseau de sept partenaires qui a pour finalité de concourir au développement d'une dynamique de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération à l'échelle de la région Hauts-de-France : Conseil Régional Hauts-de-France, CJD, Réseau Alliances, CCI de région Nord de France, Cd2e, ATEMIS et Cerdd. www.clubnoe.com

POINTS D'ATTENTION

- Intègre bien d'autres champs d'action que le recyclage : **éco-production, ressources renouvelables, réutilisation, réemploi et réparation, écologie industrielle et territoriale...**
- Veiller à ne pas créer le "besoin" de déchets ou engendrer d'autres effets "rebonds" (risques sanitaires...) mais bien intégrer l'exigence écologique à tous les niveaux avec un objectif final "zéro déchet".

BÉNÉFICES

- Remplace les ressources et les matières premières au cœur du processus économique.
- S'appuie sur des outils et méthodes solides et éprouvés : **Analyse du Cycle de Vie (ACV), éco-conception, mise en réseau et proximité entre acteurs...**
- Favorise la coopération, vecteur de relations "gagnant-gagnant" entre acteurs économiques.

POINT D'ATTENTION

- Va au-delà de la location car elle propose de co-construire une réponse en adéquation avec les besoins et contraintes des futurs usagers.

BÉNÉFICES

- Remplace la question de la **valeur d'usage** et de la valeur servicielle d'une activité au cœur du processus économique en partant des besoins des bénéficiaires finaux.
- Cherche à consommer moins de ressources matérielles et d'énergie et propose surtout de développer les **ressources immatérielles**, potentiellement infinies : confiance, compétences, santé, patrimoine, capacité d'entreprendre...
- Prend en compte réellement les **externalités positives et négatives** dans l'activité économique favorisant la convergence d'intérêts et d'innovations.
- S'appuie sur de nouveaux **dispositifs de coopération plus étroits** entre acteurs.



TRANSITIONS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Se décline conjointement dans toutes les composantes de notre société. Le changement de modèle de développement vers une société plus durable implique des transitions liées entre elles : à la fois sociales, écologiques, économiques, énergétiques... "Transitions" est donc au pluriel.
- Ne signifie pas révolution "du jour au lendemain" mais demande une mise en mouvement, un cheminement propre à chaque entreprise, collectivité locale, (en fonction de son patrimoine, son histoire...). Pour cheminer, il existe des concepts qui accompagnent : sobriété, coopération, pensée "cycle de vie"...
- Appelle la mise en œuvre d'innovations de ruptures pour transformer en profondeur notre modèle de développement. Exemple : la manière de produire et de consommer ou encore de concevoir la mobilité.
- N'est pas envisageable sans un changement de posture chez l'ensemble des acteurs (dans leurs métiers, méthodes de travail, responsabilités...).

⁽²⁾www.institut-economie-circulaire.fr

⁽³⁾Source : ADEME



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Déjà plus "ancienne" et plus répandue, l'ESS est ré-interpellée aujourd'hui de part sa vocation à promouvoir des activités économiques qui ne visent pas l'enrichissement personnel mais plutôt le partage et la solidarité. Aujourd'hui, par exemple, des habitants s'investissent dans la gestion locale de l'énergie au travers de projets coopératifs apportant ainsi une réponse concrète à la crise énergétique. Ainsi, en plaçant l'homme au cœur de l'économie, l'ESS fait sens et facilite l'implication des citoyens dans des projets économiques de territoires. Ses principes sont désormais stabilisés par la loi ESS du 31 juillet 2014 : **poursuite d'un but social autre que le seul partage des bénéfices, lucrativité encadrée, gouvernance démocratique et participative.**

EXEMPLES D'ACTEURS RESSOURCES

- **APES** : www.apes-npdc.org
- **CRESS** : www.cressnpdc.org et www.cress-picardie.org
- **RTES** : www.rtes.fr
- **Chair ESS** : www.charess.org
- **Institut Godin** : www.institutgodin.fr



Le Relais, une entreprise sociale qui recycle du tissu en produit isolant pour le bâtiment : le Métisse

POINT D'ATTENTION

- Va au-delà d'une seule économie de "réparation", mais est bien une économie vectrice de développement, de création de richesses et de cohésion sociale.

BÉNÉFICES

- Remet l'activité économique au **service des aspirations et besoins sociaux, et de l'utilité sociale.**
- Favorise l'ancrage local des activités économiques.
- Donne la possibilité d'imaginer de **nouvelles formes d'entreprendre plus participatives et coopératives.**

L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Relevant initialement d'une remise en cause de notre société de consommation individuelle de masse et de la possession, l'économie collaborative s'étend aujourd'hui à la production, à la finance... Elle est fondée sur des logiques de partage, d'échanges, de trocs mais aussi de vente et de location, le plus souvent entre particuliers. Elle regroupe aujourd'hui une multitude de pratiques très diversifiées : la **consommation collaborative** (covoiturage, échanges de logements, achats groupés...), la **production collaborative** (FabLabs, mouvement des makers...), les **savoirs libres** (logiciels libres, wikipédia...) et la **finance participative** (crowdfunding). La plupart de ces pratiques connaissent un développement très rapide, facilitées notamment par l'explosion du numérique, d'Internet et des réseaux sociaux.

À noter que deux approches se distinguent. D'un côté les services collaboratifs "traditionnels" où des individus cherchent simplement à se rendre service (échange, "don contre don"...). De l'autre côté, le développement de nouvelles activités

lucratives, où cette fois, les services collaboratifs passent par un intermédiaire (souvent une plate-forme) qui ajuste l'offre et la demande et soumet donc les biens et services partagés à un prix et au marché économique plus "classique".

EXEMPLE D'ACTEUR RESSOURCE

OuiShare : www.ouishare.net/fr



POINTS D'ATTENTION

- S'interroger sur la réalité des impacts environnementaux des pratiques collaboratives.
- S'assurer de remettre les logiques de solidarité et de coopération au cœur des échanges.
- Placer l'économie collaborative au service des territoires pour construire réellement des réponses partagées et collectives qui s'ancrent localement (gouvernance) et sans "monopole commercial" (répartition de la valeur).
- Veiller à ne pas engendrer une sur-consommation sous couvert de "collaboratif". Par exemple pour la mobilité : voyager plus, renouveler plus vite son véhicule, délaissé d'autres pratiques plus vertueuses comme les transports en commun...

BÉNÉFICES

- Favorise le partage et la mutualisation.
- Privilégie l'usage d'un bien plutôt que sa possession.
- Redonne aux individus la capacité d'agir sur les questions économiques.
- Recrée du lien social par la mise en réseau d'individus qui partagent les mêmes besoins et aspirations.

Réaffirmer l'utilité sociale de l'économie

"Imaginez une économie qui se mette au service de l'humain, de la nature. Imaginez une économie qui s'appuie sur des ressources immatérielles potentiellement infinies et non plus sur des ressources matérielles en quantité limitée."⁽⁴⁾

En proposant de nouvelles visions et nouvelles pratiques de l'économie, les nouveaux modèles économiques sont autant de points d'appui sur lesquels les territoires peuvent se reposer pour travailler en profondeur leur transition et leur résilience et aussi réduire leur vulnérabilité face aux aléas de notre économie globalisée en :

→ **Contribuant au développement et à la relocalisation d'activités à fort potentiel d'emplois sur le territoire pouvant prendre le relais de secteurs économiques en souffrance.**

Les emplois ainsi maintenus ou créés sont majoritairement non délocalisables car basés sur des logiques de services de proximité, d'échanges entre habitants, de coopération entre acteurs économiques et d'animation territoriale. Pour les entreprises, c'est aussi l'opportunité d'imaginer de nouvelles offres économiques et donc l'ouverture vers de nouveaux marchés.

→ **Exploitant et valorisant mieux l'ensemble des richesses du territoire.**

Le territoire (re)devient central dans la définition et l'animation de la stratégie économique. Ce sont les richesses et spécificités locales (ressources naturelles, savoir-faire, connaissances, compétences, patrimoine, dynamique d'acteurs...) qui sont la base d'un développement économique ancré et en phase avec ses besoins. Par ailleurs, les innovations

techniques, organisationnelles ou encore sociales qu'appellent ces modèles émergents favorisent également le développement de nouvelles compétences et savoir-faire qui viennent enrichir le territoire et ouvrir de nouvelles perspectives (formation, nouveaux métiers, diversification...).

→ **Renforçant l'équité sociale présente et future en cherchant à répondre au mieux aux besoins et à réduire les inégalités.**

L'enjeu est bien de permettre aux territoires et aux habitants de se réapproprier leur économie afin que chacun puisse bénéficier des biens et services essentiels (se nourrir, se soigner, se loger confortablement...) dans une logique de court terme (aujourd'hui) et de long terme (générations futures).

→ **Découplant notre croissance économique avec la pression sur notre environnement.**

Comment casser la corrélation entre création de richesses et consommation de ressources matérielles ou d'énergie ? Entre performance économique et augmentation des impacts sur nos éco-systèmes ? Ces modèles émergents interrogent la croissance dans son sens premier (besoin de biens et de services pour se nourrir, se vêtir, se loger...). Ils ré-interpellent la "qualité" de cette croissance et notamment l'intégration des problèmes environnementaux.

Miser sur la diversité économique

Dans notre période actuelle de recherche de solutions, **il n'existe pas de réponse unique**. De plus, face à la complexité des problématiques, aucun acteur ne peut y répondre seul. Les **solutions doivent nécessairement être liées et multi-acteurs**.

Dès lors, l'enjeu pour les territoires est de **repérer et révéler les formes d'innovations existantes et de créer les conditions favorables permettant d'explorer leur complémentarité**. Un projet collaboratif en faveur d'une alimentation saine et

accessible porté par des habitants ? Une démarche d'industriel pour déployer l'éco-conception dans ses process ? La mutualisation de services et d'équipements entre plusieurs PME ? Une diversité d'initiatives économiques que la collectivité locale peut encourager et surtout chercher à faire converger autour d'intérêts communs et d'effets positifs et ainsi identifier les modalités d'actions complémentaires les mieux adaptées pour répondre aux besoins du territoire.

+500 000 emplois
et **-66 %** d'émissions
de GES

C'est le potentiel de la transition vers l'économie circulaire en matière de création d'emplois et de réduction des émissions de gaz à effet de serre en France.

[Source : Rapport "L'Économie Circulaire et ses Bénéfices Sociétaux", Club de Rome, 2015]

50 emplois créés en cas
de démantèlement (tri
et valorisation des déchets)

contre 1 emploi créé pour la mise
en décharge.

[Source : Nombre d'emplois créés selon le mode de traitement des déchets pour 1000t traitées (ETP), source : ADEME, 2013]

335 milliards € par an

C'est la valeur des matières premières économisées en Europe grâce à l'économie circulaire. Atteignant jusqu'à 616 milliards €/an dans sa phase d'adoption complète.

[Source : Fondation Ellen MacArthur, 2012]



LES NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES : UN ÉNIÈME SUJET "À LA MODE" QUI FINIRA PAR S'ESSOUFFLER ?

Face aux enjeux actuels, on s'aperçoit que la somme des nombreuses actions existantes en faveur du développement durable ont du mal à apporter une réponse globale et systémique. Par ailleurs, ces initiatives ont des impacts positifs mineurs au regard des impacts négatifs majeurs engendrés par notre modèle économique dominant.

Dès lors, la problématique économique devient centrale et doit être levée prioritairement tant elle verrouille l'ensemble de nos modes de vie et conditionne nos impacts sur l'écosystème et nos semblables.

Ré-interroger en profondeur nos modèles économiques devient la condition sine qua non pour réussir les transitions écologique, sociale et énergétique.



NME : QUELLE COMPLÉMENTARITÉ ?

“ On peut penser des formes d'articulation entre l'économie circulaire et l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. ”

Christian Du Tertre
Économiste et Directeur Scientifique d'Atemis



LIRE L'INTÉGRALITÉ DE LA VIDÉO

“Quelle complémentarité entre les nouveaux modèles économiques ?”

⁽⁴⁾Source : www.club-economie-fonctionnalite.fr



CHANGER DE MODÈLE ÉCONOMIQUE, UN PROJET FÉDÉRATEUR POUR LE TERRITOIRE ?

On aborde tous les champs : transport, santé, habitat, énergie, culture, éducation... C'est un projet politique assez extraordinaire ! Quel nouveau modèle de développement met-on en place ? Quelle nouvelle économie met-on en place ? Quelle société va-t-on générer ? C'est un super projet ! //

Damien Carême
Maire de Grande-Synthe



LIRE L'INTÉGRALITÉ DE LA VIDÉO

Témoignage de Damien Carême

Un système de valeurs revisité

Dans cette phase de transition, il n'est pas toujours aisé de se projeter dans un monde de demain encore en construction tout en jonglant au quotidien avec les effets néfastes d'un modèle économique à bout de souffle mais toujours dominant. Pour engager ce changement collectif, les nouveaux modèles économiques nous demandent en effet de nous questionner différemment et de "changer de lunettes" pour sortir de nos logiques habituelles de concurrence, d'attractivité, de cloisonnement entre activités... Ils génèrent de nouveaux repères communs et points d'appui transversaux sur lesquels nous reposer pour avancer :

- **Miser sur des valeurs autres que simplement monétaire et d'échange** : reconsidérer les déchets comme des matières premières secondaires, s'appuyer au maximum sur les ressources renouvelables, être attentif aux usages pour mieux répondre aux besoins, développer les ressources immatérielles (confiance, développement de nouvelles compétences, coopération...).

- **Renforcer le territoire non plus considéré comme simple "réceptacle" d'activités** : s'appuyer sur les ressources territoriales pour développer des activités et emplois ancrés localement, prendre en compte les spécificités et l'histoire du territoire pour développer sa résilience, démultiplier les liens entre entreprises et territoires...
- **Réintégrer les logiques de proximité** : favoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs, mais aussi entre entreprises ou entre consommateurs, développer des boucles locales entre entreprises...
- **Favoriser les logiques horizontales** : élargir le périmètre de gouvernance et de responsabilité pour sortir des logiques pyramidales, privilégier la coopération comme mode d'action, s'appuyer au maximum sur les méthodes de co-élaboration et de co-décision...
- **Renforcer les liens humains au sein des processus économiques** : renforcer les liens sociaux, développer la confiance entre acteurs, redonner du sens au travail...

LES NME : SUPPORTS DE LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE EN HAUTS-DE-FRANCE

Face aux défis à la fois économiques, sociaux et environnementaux, le Nord Pas de Calais - Picardie a choisi de s'engager dans la Troisième Révolution Industrielle, aussi appelée "rev3". Démarche portée par la Chambre de commerce et d'industrie de région Nord de France et le Conseil Régional des Hauts-de-France, elle propose une vision collective mobilisatrice et positive de l'économie et du monde de demain basée sur la transition énergétique et les technologies numériques. **L'objectif : parvenir à une économie décarbonée dès 2050.**

Elle s'appuie sur 5 piliers interconnectés que sont les **énergies renouvelables distribuées, les bâtiments producteurs d'énergie, le stockage de l'énergie, l'Internet de l'énergie/les réseaux intelligents et les mobilités électriques et innovantes**. Autant de défis à relever, conditionnés dans leur mise en œuvre par une exigence nécessairement transversale d'**efficacité énergétique**. Par ailleurs, pour que la démarche puisse produire une réelle transition écologique, économique, sociale et énergétique, les acteurs de la région ont souhaité que ces piliers soient pensés dans un cadre plus large visant à développer des modèles économiques différents et aptes à structurer ces actions nouvelles.

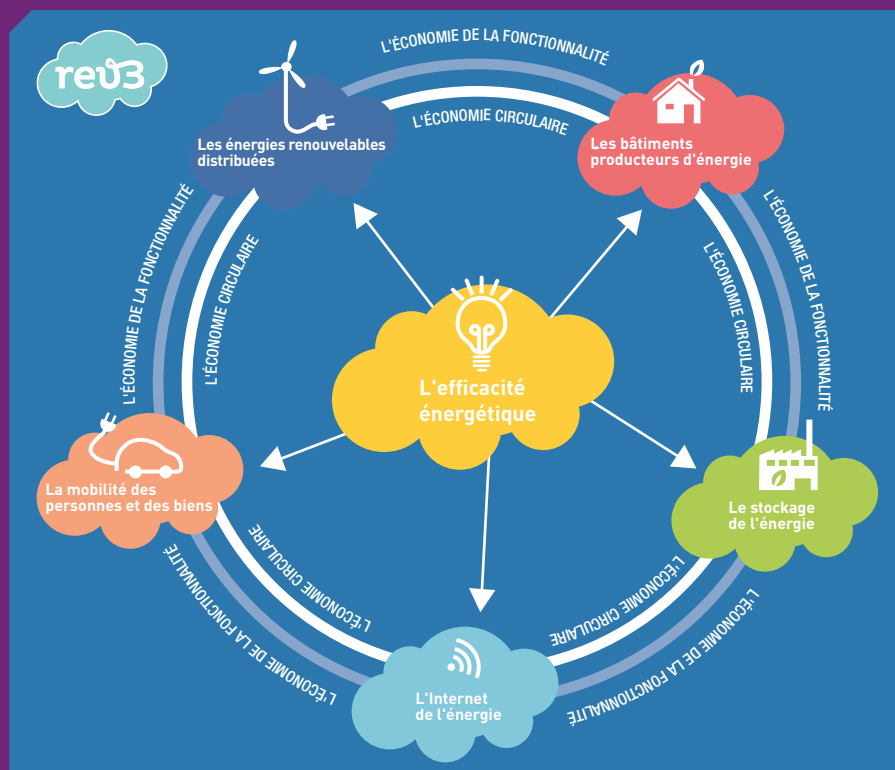
Les projets "rev3" doivent donc également favoriser la concrétisation de **modèles économiques plus durables reposant de moins en moins sur la consommation de ressources naturelles non renouvelables et permettant de développer de nouveaux marchés, de créer des emplois et de nouvelles valeurs ajoutées**, en particulier l'économie circulaire et l'économie de la fonctionnalité. En positionnant les principes de ces deux approches économiques innovantes de façon transversale au cœur

de la démarche, l'ambition est de marquer une vraie rupture avec l'économie actuelle en donnant une place essentielle aux dynamiques des territoires.

Ainsi, pour Louis-Philippe Blervacque, membre élu de la CCI de région Nord de France, référent rev3, "dans la perspective de Jérémy Rifkin, le pilier technologique est au cœur de la Troisième Révolution Industrielle. En région, nous avons voulu ajouter trois préalables à la technologie : la sobriété et l'efficacité, l'économie circulaire

(écoconception des équipements...), et l'économie de la fonctionnalité (comment répond-on aux vrais besoins, aux vrais usages ?). Par exemple, croiser la question de la mobilité avec l'économie de la fonctionnalité invite à élargir le champ de la réflexion et à repenser la question de l'aménagement : comment se déplace-t-on ? Pourquoi ? Quel lien possible avec des questions telles que le télétravail, le coworking... ?"⁽⁵⁾

→ En savoir plus : rev3.fr



RELEVEZ LE DÉFI POUR DÉVELOPPER DURABLEMENT VOTRE TERRITOIRE

Retours d'expériences : 3 collectivités territoriales témoignent

1 L'ACHAT PUBLIC DURABLE, UN TREMPLIN POUR FAIRE ÉMERGER UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS

Rencontre avec
Corinne DUCROCQ

Directrice des Achats
et de la Logistique

Isabelle GHORIS

Cheffe de la mission ESS

Stimuler une économie locale plus durable par la commande publique responsable

Dans le cadre du Conseil Départemental de l'ESS, un atelier sur la commande publique responsable a été créé en 2013 avec "l'objectif de faciliter l'accès des acteurs locaux (artisans, fournisseurs...) à la commande publique et ainsi développer l'économie locale".

Des actions ont été mises en œuvre comme le développement de circuits alimentaires de proximité pour la commande de produits bio et locaux du Département⁽⁶⁾. Celui-ci a aussi procédé à l'allotissement de ses commandes rendant plus facile l'accès des "petits" producteurs aux offres de la collectivité, passant ainsi de 7 à 36 lots dont 32 attribués en région. Bilan : aujourd'hui 55 % des produits sont achetés à des producteurs locaux.

Y parvenir nécessite "une très bonne connaissance du marché économique dans lequel on se trouve (capacité de réponse des fournisseurs locaux, volume financier...) pour concevoir un allotissement qui soit le plus pertinent possible".

Acheteurs / fournisseurs : mieux se connaître pour mieux coopérer

L'enjeu réside donc dans une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. Pour améliorer la connaissance mutuelle, appréhender les difficultés et freins de chacun, comprendre les "vrais" besoins... et ainsi identifier des leviers communs, deux clubs "acheteurs" et "fournisseurs" ont été créés. Ils sont également ouverts à des acheteurs d'autres structures (Parc Naturel Régional, hôpitaux, collèges, autres collectivités...) favorisant l'essaimage de ces pratiques sur l'ensemble du territoire.

Du "simple" acte d'achat à une démarche transversale

Petit à petit, le service achat a mobilisé des personnes d'autres services et a travaillé avec plusieurs autres directions du Département. Car proposer des produits bio ne suffit pas, "il faut sensibiliser les agents à notre démarche : ce qui nous a amené à travailler sur un programme autour de l'équilibre alimentaire avec notre diététicienne : leur plateau est-il équilibré ?". Un enjeu "alimentation-santé" que le service achat déroule également avec la direction des sports (promotion des pratiques et associations sportives).

Ce processus plus intégré induit des innovations organisationnelles et des évolutions de compétences des agents : charge de travail des approvisionneurs modifiée en lien avec l'allotissement, formation des cuisiniers à l'élaboration de recettes à base de produits locaux... Le métier d'acheteur a lui aussi beaucoup évolué. Ils travaillent désormais en amont, sur le terrain, afin de recenser le "juste besoin" et repérer les fournisseurs locaux capables d'y répondre (le "sourcing").

Évaluer les impacts de la démarche sur le territoire et pour le Département

S'interroger sur les usages et les finalités de l'achat public a amené le Département à intégrer plus largement des questions comme l'alimentation, la santé, l'activité sportive, le développement économique, ou encore le soutien aux artisans et petits producteurs. Aujourd'hui, "le besoin est d'évaluer les réels impacts de notre démarche sur le territoire en termes de création d'emplois, d'innovation sociale, de nombre d'inscriptions à un club de sport, de changement de comportement des agents...". Cela a également amené le Département à créer une ressourcerie au sein même de la collectivité afin de récupérer et réparer le matériel déficient (cafetière...) "avec à la clé un gain de 20 000 € en 2015 !".

OUI, MAIS...



PARFOIS, SELON LES COLLECTIVITÉS, UNE SEULE CHOSE INTÉRESSE VRAIMENT LES ENTREPRISES : FAIRE DU PROFIT !

Tout d'abord, une entreprise qui ne fait pas de profit n'est pas pérenne. En effet, sans profit elle peut difficilement investir, se développer ou innover au sein de son activité. Il est donc nécessaire d'avoir sur nos territoires des entreprises rentables et ce, quel que soit le système économique en vigueur. Ce qui est alors important est d'interroger la place donnée à cette rentabilité dans le système économique : Est-ce une finalité ou un moyen ?

Ainsi, aujourd'hui, de nombreux dirigeants se posent la question d'une transition de leur modèle économique vers le développement durable et se ré-interrogent donc sur la place de la rentabilité dans leur modèle économique. Elles cherchent alors à mieux concilier rentabilité, utilité et qualité de ce qu'elles produisent, et vivre-ensemble sur le territoire. Tout l'enjeu pour les collectivités territoriales est de chercher à identifier, reconnaître et soutenir ces entreprises innovantes.

“ Ces rencontres permettent aux fournisseurs locaux de mieux s'organiser entre eux pour pouvoir répondre ensemble aux offres de commande publique. ”

“ Nous organisons des ateliers directement au sein des entreprises et des fournisseurs pour leur permettre de présenter leur activité, de comprendre leurs contraintes et pour nous confronter à la réalité de leur quotidien. ”

“ Au travers de cette démarche d'évaluation, il s'agit aussi de valoriser et reconnaître le travail des agents qui s'impliquent dans la dynamique et ainsi de donner du sens et montrer la réussite de l'ensemble. ”

2 LA MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE (MLC) : UN VECTEUR DE COOPÉRATIONS ENTRE ENTREPRISES, HABITANTS, ÉLUS...



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS (CAB) : L'EXEMPLE DU BOU'SOL

Rencontre avec
Mireille HINGREZ-CEREDA
Vice-Présidente en charge de l'ESS

BOU'SOL EN CHIFFRES

70 prestataires agréés

Alimentation (épiceries, restaurants, maraîchers), mobilité douce (bus, location de vélos, auto-école solidaire...), loisirs et culture (concerts, librairie...), services de proximité (fleuristes, services à domicile)... Perspectives : 120 d'ici fin 2016

.....

1 Bou'Sol = 1 euro

Et pour 20 euros échangés, le consommateur obtiendra 21 Bou'Sol (offert par les prestataires)

.....

Environ **300** solistes

en 2016 mais un potentiel de 162 000 habitants



» *C'est la coopération permanente entre habitants, commerçants, associations et élus autour du projet qui petit à petit fait émerger les contours d'un autre modèle de développement. »*

Favoriser le développement économique local, solidaire et durable

Dans le Boulonnais, "l'idée d'une MLC est née en 2011, lorsque la France perdait son fameux triple A". Avec une interrogation en tête : au regard de l'évolution des marchés financiers, comment les territoires peuvent imaginer une autre manière de relocaliser les échanges pour favoriser le développement économique et l'emploi local ? Le Bou'Sol a ainsi été imaginé comme une forme de réponse possible aux problématiques économiques du territoire.

Au-delà, le Bou'Sol favorise les commerces responsables, soucieux de l'environnement et de l'homme. En effet, les entreprises, commerçants, services publics et associations agréées participantes s'inscrivent d'emblée dans une démarche globale de progrès et de respect vis-à-vis des clients, des salariés, des fournisseurs, du territoire, de l'environnement...

L'ambition est aussi de permettre aux habitants de se ré-approprier les questions économiques de leur territoire. C'est pourquoi le Bou'Sol se veut accessible à tous les Boulonnais et cherche à mieux répondre aux aspirations des personnes qui souhaitent orienter leurs choix de consommation (alimentation saine, services de proximité, loisirs et culture, mobilité douce).

Une gouvernance partagée et un fonctionnement démocratique

Initié par Frédéric CUVILLIER lorsqu'il était Président de la CAB, et animé au départ par l'agglomération et le Crédit Municipal, associés à un collectif d'acteurs de l'ESS ainsi que par des citoyens, le projet "Bou'Sol" est aujourd'hui géré par l'association pour la promotion de la monnaie citoyenne du Boulonnais composée de 3 collèges : les prestataires, les solistes, et les partenaires (Crédit Municipal, CAB...). Neuf représentants issus de chacun de ces trois collèges constituent le collectif de gestion qui s'assure du bon fonctionnement de l'association. Basé sur un fonctionnement horizontal – 1 homme, 1 voix – c'est le consensus qui est recherché lors des débats.

"Cette gouvernance élargie et participative permet de laisser à chacun son pouvoir d'agir. De plus, les actions en faveur des publics en difficulté doivent permettre de renforcer à la fois le pouvoir d'achat, mais aussi le pouvoir de choix."

Un outil à mettre au service de politiques publiques du territoire

Encourager la mobilité durable en permettant de payer ses tickets de bus en MLC, verser aux familles volontaires des aides sociales en Bou'Sol, soutenir les projets de création d'entreprises ou les projets culturels... La MLC est un outil complémentaire qui peut venir soutenir l'ensemble des aides et politiques publiques de transition écologique et sociale du territoire, avec un effet vertueux puisque 100 % des aides ainsi versées seront réinjectées directement dans l'économie locale.

Ainsi les pistes pour développer la MLC en lien avec les projets des collectivités ne manquent pas : "se rapprocher des comités d'entreprises (pour proposer des Bou'sol plutôt que des cartes cadeaux), des associations sportives (pour remplacer les trophées par des Bou'Sol), développer un sol "temps" (valorisation des comportements vertueux)..."

Une démarche qui tisse la toile de la confiance sur le territoire :

LA véritable ressource créée par le projet

Bien sûr, la mise en œuvre d'un tel projet fait face à certaines difficultés : dépasser les a priori entre des personnes qui n'ont pas d'habitudes de travail ensemble ; dépasser une certaine méfiance lorsqu'il s'agit "d'argent", construire "en marchant" et animer le modèle de fonctionnement démocratique...

Mais aujourd'hui, le principal moteur du projet est justement de s'appuyer "sur une dynamique d'innovation collective positive" : développement d'un sentiment d'appartenance au territoire, renforcement des liens sociaux et des échanges entre habitants et commerçants, outil d'aide sociale non stigmatisant, création d'actions et de coopérations nouvelles entre acteurs, rupture de l'isolement des commerçants... Ce projet s'appuie finalement sur un ingrédient important, celui de la confiance qui ne se décrète pas mais se tisse.

3 SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PME DU TERRITOIRE DANS LEURS TRAJECTOIRES VERS DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT

Rencontre avec
Sébastien DEVIERS
Directeur du Pôle Développement Économique

Christopher DURIEZ
Chargé de mission Entreprises et Développement Durable

Miser sur la proximité et l'animation des réseaux économiques...

Sur le territoire semi-rural de la Pévèle Carembault, "nous n'avons pas de grandes filières économiques, ni de très grandes entreprises, mais plutôt un tissu de TPE/PME de secteurs divers". Et c'est avec la volonté d'être au plus proche de ces entreprises que la Communauté de communes a lancé en 2012 son programme "Entreprises et Développement Durable". Les objectifs sont de développer les entreprises locales et de faire avancer les activités économiques du territoire vers plus de durabilité tout en permettant à la collectivité de "s'y retrouver en termes de performance sociale et environnementale".

Ainsi, le Pôle Développement Économique anime le "Club des Dirigeants Durables" (réseau de 12 dirigeants d'entreprise de plus de 40 collaborateurs), dont la vocation est de stimuler leur engagement concernant la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de les accompagner dans leur stratégie de développement durable.

Des rencontres et visites régulières sont organisées au sein de ces entreprises afin de partager leurs expériences, "d'accélérer la diffusion de bonnes pratiques et de faire émerger de nouvelles idées autour de thèmes comme le bien-être au travail, l'éco-conception, le social business, l'économie circulaire...".

D'un point de vue qualitatif, ce lien permet à la collectivité d'entrer dans les entreprises, de mieux se connaître mutuellement et "donc d'anticiper d'éventuelles difficultés, de détecter les signaux faibles et d'apporter des solutions et services sur mesure (réponse à des appels d'offres, soutien au développement de l'éco-conception...)".

... pour constituer un écosystème d'entreprises engagées dans le développement durable

L'ambition de la Communauté de communes est de "massifier le nombre d'entreprises locales intégrant le DD dans leur stratégie et diffuser concrètement et intensément les nouveaux modèles économiques" en cherchant à faire évoluer les pratiques pour mieux comprendre les freins et les leviers de leur engagement. Pour ce faire, d'autres dispositifs complémentaires de mise en réseau des entreprises ont été déployés :

- Les "Ateliers du Middle Management", dont la vocation est d'aider les dirigeants à trouver des relais au sein de leur entreprise (cadres et managers).
- Le "Club des Pionniers" qui s'adresse aux chefs d'entreprise de moins de 40 salariés qui souhaitent passer à l'action et rendre plus performant et plus durable leur modèle économique.
- Le "Club des Créateurs Durables" vise plus spécifiquement les porteurs de projet du territoire en partant de l'idée que le stade de la création "est un moment charnière pour intégrer le développement durable".

Aujourd'hui, une cinquantaine d'entreprises gravitent autour de la dynamique "Entreprises et Développement Durable" et constituent pour la collectivité "un terreau économique réceptif à l'innovation durable". La finalité est de parvenir à "créer un écosystème d'une centaine d'entreprises et d'entrepreneurs engagés dans ces nouvelles logiques plus durables et ainsi les rendre plus performantes, plus pérennes et mieux ancrées sur le territoire".

Vers un "tiers-lieu" dédié à l'économie durable

À terme, la collectivité cherche également à regrouper ces différents réseaux d'entreprises et notamment à les structurer sous forme associative afin de porter la démarche et gagner en autonomie (co-financement du programme d'actions et des accompagnements, inter-coaching...). Le rôle du Pôle Développement Économique pourra alors évoluer vers l'impulsion de nouveaux réseaux, l'animation et le suivi global de la dynamique.

La Communauté de communes lance également un projet de création d'un lieu dédié aux entrepreneurs du territoire. Vu comme un catalyseur de l'écosystème économique pévélois, ce lieu "multi-services" devrait accompagner les créateurs d'entreprises, héberger des entreprises, des travailleurs nomades, favoriser l'innovation, le décloisonnement et la mise en réseau des entrepreneurs du territoire... Avec l'ambition d'être un espace "démonstrateur" sur l'éco-construction et l'économie circulaire.

“ Le thème du développement durable est une porte d'entrée privilégiée puisqu'il permet les échanges entre entreprises de secteurs différents et propose un cadre commun pour repenser les modèles économiques. ”

47 entreprises

investies dans les réseaux cumulant plus de 430 M € de CA

2 000 collaborateurs

soit 10 % des emplois salariés privés du territoire

“ On n'arrive pas à mettre le développement durable au cœur du modèle d'entreprise. C'est pour ça que je me suis intéressé aux nouveaux modèles économiques qui prennent en compte les valeurs du développement durable. L'économie de la fonctionnalité réinterroge justement la création de valeurs au travers des usages et des fonctions qu'offrent les produits et les services. ”

Didier Dumont
Directeur Général des établissements Dumont, membre du Club des Dirigeants Durables



INTÉGRALITÉ EN VIDEO

Témoignage de Didier Dumont



À L'INVERSE, LES ENTREPRISES CONSIDÈRENT PARFOIS LES COLLECTIVITÉS COMME DES FREINS À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT

Pourtant aujourd'hui, lorsque les entreprises se développent et recherchent de nouvelles orientations, notamment en s'engageant vers des modèles économiques plus durables, plus coopératifs et mieux ancrés localement, elles s'emploient à construire des relations riches avec les collectivités territoriales qui dépassent leurs appréhensions mutuelles. Les entreprises et les collectivités ont donc besoin de mieux se connaître et de se (re)faire confiance. Il est nécessaire d'évoluer, de part et d'autre, pour réussir à faire émerger des rapports de coopération renouvelés entre entreprises et collectivités territoriales.

Les ressorts à activer pour conduire la transition économique des territoires : 3 prérequis, 6 leviers

Les collectivités territoriales qui cherchent à engager leur territoire dans une trajectoire économique plus durable font face à plusieurs questionnements :

- Quels sont les mécanismes à mobiliser ? A quoi faut-il être attentif ? Qui solliciter ?
- Comment définir une stratégie et construire des politiques économiques locales intégrant ces nouveaux modèles économiques ?
- Quels sont les leviers et ressources pour mettre en mouvement et engager l'ensemble des acteurs du territoire ?

Voici une synthèse de plusieurs "prérequis", "leviers d'action" et pistes de questionnements.



Le plus difficile : faire abstraction de nos références à l'ancienne société et à l'ancien modèle pour pouvoir se projeter. Cela demande de prendre de la hauteur, d'être curieux, de se renseigner sur ce qui existe et des expériences qui sont menées... //

Damien Carême
Maire de Grande-Synthe



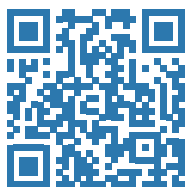
PRÉREQUIS

1.S'AFFRANCHIR DE SES ANCIENNES RÉFÉRENCES

Se projeter dans un autre modèle de développement suppose au préalable de sortir du cadre de pensée habituel, du "business as usual" et de mettre de côté ses réflexes ! Adopter une vision globale et intégrée du développement économique, sortir des logiques de compétitions territoriales et de production de masse, accepter de ne voir certains résultats que sur du long terme, garder en tête les impacts générés ou détruits par son action sur les populations locales, le cadre de vie... Un état d'esprit à adopter d'emblée et à pérenniser !

QUELQUES QUESTIONS À VOUS POSER

- Quelles sont les limites auxquelles mon organisation/territoire est confrontée ? Impacts positifs et négatifs de l'intervention publique en cours ?
- Quelle serait alors la vision d'avenir souhaitée du développement économique du territoire ? Comment mobiliser des collectifs et donner envie ? Comment anticiper les évolutions liées aux modes de vie ?
- Comment articuler cette vision et ces orientations politiques avec des réponses opérationnelles ?



LIRE L'INTÉGRALITÉ DE LA VIDÉO

Témoignage de
Damien Carême

ROUBAIX VISE LE "ZÉRO DÉCHET"

Depuis avril 2014, la Ville de Roubaix a officiellement engagé une démarche Zéro Déchet s'appuyant sur la participation citoyenne et la mobilisation des acteurs du territoire : citoyens, entreprises, commerces, associations, bâtiments publics. Ainsi, 101 familles s'engageaient sur la base du volontariat dans le "Défi Familles". Il avait pour objectif de limiter le poids de leurs poubelles en réduisant de moitié leur production annuelle de déchets ménagers. En 1 an, 70 % des familles ont réduit leurs déchets résiduels de plus de 40 % et 25 % d'entre eux de plus de 80 %.

En savoir plus : www.roubaixzerodechet.fr



2.CHANGER DE POSTURE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Face à la complexité des enjeux et des réponses à leur apporter, mener un projet de transitions économiques demande d'adopter une posture et une attitude renouvelées : s'ouvrir aux autres et fonctionner en réseau de partenaires, rechercher systématiquement la transversalité et l'intégration de ses parties prenantes dans son processus de construction de politiques, oser expérimenter et se tromper...

QUELQUES QUESTIONS À VOUS POSER

- Dans la réponse aux enjeux locaux, quelle place est donnée à chaque acteur du territoire lors de la réalisation de projets, de leur définition à leur évaluation ?
- Ai-je en tête toutes les plus-values apportées par la co-construction d'un projet ? Suis-je alors réellement prêt à co-construire un projet avec les acteurs du territoire ?
- Quels processus collaboratifs et d'engagements des acteurs peuvent être mis en place sur le territoire ?

3.À CHACUN DE TROUVER SA SOLUTION !

Chaque territoire possède ses propres spécificités, ses capacités d'action, ses savoir-faire, son patrimoine... issues de son histoire et de sa construction collective. C'est la prise en compte de l'ensemble de ces ressources qui est déterminante dans l'évolution de sa trajectoire et qui construit sa capacité de résilience. Il n'y a donc pas de stratégie unique reproductible sur l'ensemble des territoires, mais bien des réponses adaptées à construire au regard des spécificités et enjeux locaux... Ce qui offre ainsi à chacun l'opportunité de faire ses propres choix et de préserver sa capacité d'initiative.

QUELQUES QUESTIONS À VOUS POSER

- Quels sont les atouts et spécificités à révéler sur le territoire ? Quelle attention leur est donnée pour penser un développement moins standardisé ?
- À travers son histoire, le territoire a-t-il développé des ressources, notamment immatérielles valorisables : compétences, savoir-faire, capacité de mise en réseau, confiance entre acteurs... ? Quels sont les signaux, actions clés, symboles... qui peuvent montrer le chemin ?
- Quel modèle de développement construire en s'appuyant sur ces ressources territoriales et surtout leurs potentiels ? En faire émerger de nouvelles ?



OUI, MAIS...

LEVIERS

RENFORCER L'EXEMPLARITÉ DES POUVOIRS PUBLICS

1. PAR UNE COMMANDE PUBLIQUE RENOUVELÉE

À travers l'achat public durable, la collectivité territoriale dispose d'un levier de transformation majeur pour traduire de manière concrète sa vision d'un nouveau modèle de développement. L'insertion de clauses sociales et environnementales permettrait déjà de privilégier des produits locaux ou favorisant l'insertion. Désormais, il est possible de prescrire le résultat en intégrant des critères de "coût global" dans les marchés publics, favorisant ainsi la prise en compte des coûts liés à l'utilisation (consommation d'énergie, abonnements...), à la maintenance (pièces

détachées...), ou à la fin de vie du produit⁽⁷⁾ (collecte, recyclage et élimination).

QUELQUES QUESTIONS À VOUS POSER

- Quel est le "juste besoin" de mon marché public ? Qui en sont les bénéficiaires et pour quels usages ? Quels critères puis-je intégrer pour améliorer les impacts positifs sur le territoire ?
- Quels sont les opérateurs économiques du territoire en capacité d'y répondre ? Et dans quelles conditions (volume, délai, allotissements...) ? Quelles relations nouvelles avec mes prestataires (dialogue compétitif...) ?

10 %

La commande publique est un levier important de changement : elle représente plus de 10 % du PIB Français et pourtant seuls 4,3 % des marchés publics contiennent des clauses sociales. (Source : lemoniteur.fr, article du 21/05/14).

2. PAR LA MISE EN PLACE DE PROJETS TRANSVERSAUX

Afin de sortir d'un fonctionnement souvent trop cloisonné au sein des collectivités, il faut privilégier et systématiser la coopération entre les services autour de projets communs et ainsi faire émerger des convergences d'intérêts où chacun s'y retrouve. L'occasion de faire d'une pierre deux coups, voire de faire émerger de nouvelles opportunités d'action "gagnantes-gagnantes" : complémentarité des compétences, mutualisation...

QUELQUES QUESTIONS À VOUS POSER

- Quels projets peuvent permettre de répondre à plusieurs besoins du territoire en même temps ?
- Quels sont les effets positifs potentiels d'un projet dit "économique" sur d'autres actions de la collectivité ?
- Comment s'organiser et coopérer pour renforcer ces effets positifs ?

FAIRE ÉVOLUER LES RAPPORTS ENTRE ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES VERS PLUS DE COOPÉRATION

3. PAR UNE MEILLEURE INTERCONNAISSANCE ET L'ANIMATION DE RÉSEAUX D'ACTEURS

Pour dépasser les appréhensions qui peuvent parfois encore exister entre acteurs privés et publics, la collectivité locale peut créer des lieux favorisant les rencontres, les échanges et le décroisement (animation de débats, création de réseaux, appui à des dispositifs d'accompagnement des entreprises vers les NME...). Une démarche qui permet de renforcer l'inter-connaissance, reconnaître les contraintes de chacun, repérer, partager et valoriser les expériences, faire naître une confiance réciproque, susciter des coopérations, diffuser des innovations...

C'est le socle de l'éco-système d'acteurs d'une démarche de transition.

QUELQUES QUESTIONS À VOUS POSER

- Quels sont les liens entre décideurs politiques et économiques sur le territoire ?
- Comment développer une culture du dialogue dans une perspective de développement durable et de société post-carbone ?
- Quels sont les réseaux d'entreprises et d'acteurs existants, à renforcer ou à faire émerger ? Comment nouer de nouveaux rapports de coopération plus étroits ? Sous quelles formes ?



LES NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES DÉTRUISENT DE L'EMPLOI, NOTAMMENT INDUSTRIEL !

Nous connaissons une période de mutation profonde du secteur et des emplois industriels : société de la connaissance, économie servicielle, émergence de lieux comme les FabLabs... Cela impacte donc déjà nos modes de production et de consommation, mais ne signifie pas pour autant la disparition de l'industrie.

Il s'agit plutôt d'une période de transitions où de nouvelles activités et de nouveaux métiers se créent dans une perspective de création d'emplois non délocalisables (circuits courts, réparation, réutilisation, maintenance, R&D...). Ceci redonne du sens au travail : compétences nouvelles, formations, logique de mutualisation et de coopération, bien-être au travail... L'industrie a pleinement son rôle à jouer et peut se mettre au service de cette nouvelle économie. Ainsi, dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle en Nord Pas de Calais - Picardie, **le secteur des métiers "verts" représente plus de 224 000 emplois** (source : rev3.fr).



QU'EST-CE QUE LA COOPÉRATION ?

La coopération c'est la capacité d'intégrer les contraintes des autres dans son propre travail. À ce moment-là, si l'on se préoccupe du travail des autres, alors on est en capacité de faire des choix qui vont converger, qui vont aider le service d'à côté, l'entreprise d'à côté, le territoire. //

Christian Du Tertre
Économiste et Directeur Scientifique d'Atemis



LIRE L'INTÉGRALITÉ DE LA VIDÉO

Entreprises, collectivités, pourquoi mieux coopérer ?

⁽⁷⁾Suite à la directive 2014/24/UE du 26 février 2014 du Parlement européen et à sa transposition à l'échelle nationale, un nouveau droit de la commande publique est en vigueur en France (réforme des marchés publics). Il renforce la prise en compte du développement durable, du coût complet, du sourcing... dans toutes les étapes de passation de marchés publics (source : cerdd.org).

PTCE IDESOL EN PAYS DE BRAY

Le Pays de Bray (Oise) est un territoire rural marqué par l'absence de ville moyenne (bassin d'emploi), un faible accès aux services pour la population et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale.

C'est pour répondre à ces enjeux et dynamiser le développement économique local que la Maison d'Économie Solidaire (MES) a été créée en 2004 sous statut SCIC. Dans le cadre de cette démarche territoriale basée sur la coopération multi-acteurs et la mutualisation, plusieurs axes structurants ont été mis en place par la MES pour répondre aux besoins des habitants : éco-activités, service de proximité, formation.

Le PTCE IDESOL (Innovation et Développement économique SOLidaire) qui a émergé en 2013 est dédié à la recherche et développement pour créer de nouvelles activités en veillant toujours à les rendre accessibles aux publics fragiles du territoire grâce à un suivi et à une montée en compétences des personnes éloignées de l'emploi. Aujourd'hui, le projet de territoire a généré beaucoup d'activités et d'emplois : recyclerie, services aux personnes (âgées notamment), espaces verts, éco-construction, gestion des déchets, organisme de formation, tourisme, artisanat... soit 147 ETP !

En savoir plus : www.eco-solidaire.fr

TROIS COLLECTIVITÉS EXPÉRI-MENTENT LA MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE DE L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION !

La Communauté Urbaine de Dunkerque, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté de Communes du Sud Artois ont répondu à un appel à candidatures lancé par le Cerdd et ses partenaires - Conseil Régional des Hauts-de-France et DREAL Nord Pas de Calais - Picardie - pour expérimenter pendant un an la mise en œuvre d'une transition économique de leur territoire vers le développement durable et faciliter la concrétisation de projets "leviers" de nouveaux modèles économiques. Si ce type d'expérimentations existe déjà auprès d'entreprises, c'est une première pour des collectivités locales !

Quel(s) projet(s) concret(s) pour définir et mettre en œuvre de nouvelles réponses orientées "économie de la fonctionnalité et de la coopération" ? À quel ensemble d'enjeux renvoient ce(s) projet(s) ? Quels effets utiles peuvent alors être générés pour les acteurs du territoire ? Et comment s'engager, avec qui et avec quelles ressources ? Des questions qui guident cette démarche collective, mêlant des temps de formation et d'animation sur chaque territoire et qui vise à faire émerger des espaces d'innovation territoriale en faveur de nouveaux modèles économiques.

Une démarche à suivre sur www.cerdd.org

4. EN S'IMPLIQUANT CONCRÈTEMENT DANS DES PROJETS ÉCONOMIQUES INNOVANTS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Les collectivités locales peuvent participer à la co-production de nouveaux modèles économiques en étant directement parties prenantes de certaines formes d'entreprises et de leur gouvernance comme avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, (ex : la SCIC Lilas Autopartage) ou en participant à une synergie d'écologie industrielle et territoriale (ex : territoire dunkerquois).

D'autres formes de coopérations multi-acteurs se diffusent aussi petit à petit, comme notamment les PTCE (Pôle Territorial de Coopération Économique). Ils réunissent un ensemble d'acteurs de terrain qui s'associent et coopèrent autour d'un projet économique commun pour favoriser un développement territorial local (entreprises de l'ESS, PME "classiques", collectivités locales, centres de recherche...). En région par exemple, l'Écopôle alimentaire de la région d'Audruicq est un centre de ressource et de développement de nouvelles activités agrorurales

et d'appui aux systèmes alimentaires locaux voulu par la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq. Il vise à rassembler sur son territoire toutes les parties prenantes d'un "avenir alimentaire souhaité", durable, de qualité et réellement favorable à la santé.

QUELQUES QUESTIONS À VOUS POSER

- Quelle est la capacité du territoire à s'impliquer très concrètement dans la construction de réponses collectives à un enjeu du territoire, à un besoin des habitants ?
- Quelle est la place des habitants, des acteurs économiques, des usagers dans la conception et la mise en œuvre du projet ? Quelles nouvelles formes de gouvernance, de coopérations et d'entreprises peuvent alors se mettre en place ?

PROMOUVOIR DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

5. EN LES INTÉGRANT DANS LES OUTILS STRATÉGIQUES ET DE PLANIFICATIONS

La collectivité locale dispose de nombreux outils de planification stratégiques (PLU, SCoT, PLDE, Agenda 21, Plan Climat...) qui peuvent lui permettre d'inscrire des objectifs et priorités d'évolution vers des modes de production et de consommation plus durables. En plus de fixer les orientations des politiques publiques du territoire, cela permet d'envoyer des signaux forts vers ses partenaires et de partager une vision positive de l'avenir. Cela offre également de nouvelles logiques de développement et perspectives d'activités, notamment pour les entreprises qui,

en se les appropriant, s'ancreront plus fermement dans le territoire.

QUELQUES QUESTIONS À VOUS POSER

- Comment intégrer de façon cohérente ces nouvelles approches (ESS, économie circulaire, économie de la fonctionnalité...) dans les politiques de développement économique ?
- Comment chercher à dépasser les démarches sectorielles (agriculture, transport...) et ainsi mieux répondre aux besoins ?

6. EN APPUYANT LA FORMATION ET EN ACCOMPAGNANT LA PROFESSIONNALISATION DES NOUVEAUX MÉTIERS

L'innovation technique, organisationnelle et sociale qu'appelle la mise en œuvre de ces nouveaux modèles économiques est une source importante de nouvelles compétences et de nouveaux métiers (gestion de flux, pensée "cycle de vie", dialogue territorial, animation de la coopération et du décroisement...) qui interpelle les acteurs publics.

QUELQUES QUESTIONS À VOUS POSER

- Quelles formations des agents des collectivités pour accompagner l'évolution des compétences et l'émergence de nouveaux métiers ?
- Comment mieux reconnaître et valoriser ces nouveaux métiers ?
- Quels partenariats nouer avec les universités ? Les écoles ? La recherche publique ?
- Comment mobiliser les dispositifs d'éducation populaire pour diffuser plus largement les nouveaux modèles économiques ?

GLOSSAIRE

L'émergence de nouveaux modèles économiques en faveur du développement durable fait apparaître, voire réapparaître certaines notions et concepts clés. Pas toujours facile de s'y retrouver, voici un glossaire pour vous aider à y voir un peu plus clair...

- **COOPÉRATION** : capacité de chacun à intégrer le travail et les contraintes des autres dans son propre travail. La coopération demande donc d'aller au-delà des processus de coordination et renvoie à la qualité des relations entre acteurs.
- **CROWDFUNDING** : l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) définit le crowdfunding, ou financement participatif, comme "un mécanisme qui permet de récolter des fonds auprès d'un large public, en vue de financer des projets créatifs ou entrepreneuriaux". Le crowdfunding n'est pas une nouveauté mais il connaît, grâce au développement d'Internet, un essor sans précédent grâce à des plates-formes d'intermédiation entre les porteurs de projets et les financeurs potentiels (*source* : rev3.fr).
- **ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (EIT)** : dénommée aussi symbiose industrielle, l'EIT constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux de matières et d'énergie ou une mutualisation de besoins. Concrètement, il s'agit d'inciter les acteurs économiques à développer des synergies, de manière à réutiliser localement les résidus de production et à mutualiser certains services et équipements.
- **EXTERNALITÉS** : effets non intentionnels des activités productives et des modes de consommations sur l'environnement écologique et social de nos sociétés. Ces externalités peuvent être positives ou négatives. L'enjeu du développement durable consiste alors à prendre en charge la réduction des externalités négatives et à accroître les positives.
- **FABLAB** : ou laboratoire de fabrication est un lieu ouvert à tout type de public destiné à la fabrication d'objets et au partage de connaissances. La fabrication d'objets se fait essentiellement grâce à des machines contrôlées par ordinateur.
- **MODÈLE ÉCONOMIQUE** : le modèle économique ne se limite pas aux seuls aspects monétaires ou financiers. C'est beaucoup plus large puisqu'il détermine l'ensemble des processus économiques et des conditions à partir desquelles une entreprise crée, répartit et accumule de la valeur. Le modèle économique se détermine donc sur la base de la proposition de valeur de l'entreprise (son offre et sa plus-value), de ses ressources, de ses activités, de sa gouvernance et son système d'acteurs/partenaires, des externalités positives ou négatives créées ou subies par son activité, de sa productivité...
- **PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION Économique (PTCE)** : regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associés à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie

commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable (*source* : RTES).

- **RÉSILIENCE** : capacité des sociétés à supporter collectivement des chocs sans se désintégrer et à apprendre d'eux, afin de pouvoir atténuer les chocs à venir. Cette approche est pertinente au niveau territorial, car chaque territoire a des spécificités (physiques, démographiques, spécialisations économiques...) et des capacités de réponse hétérogènes.
- **RESSOURCES IMMATÉRIELLES** : à l'inverse des ressources matérielles, ce sont des ressources non mesurables et non dénombrables, comme par exemples les compétences, les savoir-faire, la confiance, les connaissances, la capacité d'entreprendre. Elles peuvent se développer à partir de l'expérience des acteurs ou encore en investissant dans la formation, la professionnalisation...
- **UTILITÉ SOCIALE** : sont considérées comme poursuivant une utilité sociale les entreprises dont l'objet social satisfait à titre principal à l'une au moins des trois conditions suivantes : soutien à des personnes en situation de fragilité ; contribution à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté ; contribution au développement durable, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale (article 2 de la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014).

QUELQUES RESSOURCES

- **ADEME**, Guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France, octobre 2014.
- **ADEME&VOUS**, Le Mag, Déchets : l'économie circulaire en marche, juin 2016.
- **CD2E**, Catalogue de l'éco-transition "The transition is here", 2015.
- **Club de Rome**, Rapport L'Économie Circulaire et ses Bénéfices Sociétaux, 2015.
- **Demailly D., Novel AS.**, Économie du partage : enjeux et opportunités pour la transition écologique, IDDRI, juillet 2014.
- **Fondation Ellen MacArthur**, Vers une économie circulaire: arguments économiques pour une transition accélérée, 2016.
- **Groupe de travail dirigé par Corinne LEPAGE**, Rapport remis à Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement du Développement durable et de l'Énergie, L'économie du Nouveau Monde, juin 2015.
- **Institut de l'économie circulaire**, Quel potentiel d'emplois pour une économie circulaire ?, 2015.
- **Institut Veblen**, Financer la transition écologique des territoires par les monnaies locales, 2016.
- **Observatoire national des Agendas 21 locaux** et pratiques territoriales de développement durable, Investir, Épargner et Produire durablement : les territoires relèvent le défi, Les Cahiers de l'Observatoire n°7, octobre 2014.
- **Programme européen ERASMUS + CREPE-EFC**, Note explicative de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, 2015.
- **Rev3**, la Troisième Révolution Industrielle "en marche !", 2014.



Témoignages vidéo



Damien Carême
Maire de Grande-Synthe



Julien Da Costa
Responsable Commercial
de l'Imprimerie du
Dépôt à Rinxent



Christian Du Tertre
Économiste et Directeur
Scientifique d'Atemis

ALLER PLUS LOIN



 cerdd.org

Retrouvez ces vidéos et bien d'autres ressources (guides, articles...) dans le parcours "Transitions économiques"

INSTANTANÉS...



> TOURNAGE DE LA VIDÉO DE CHRISTIAN DU TERTRE



> SÉMINAIRE DE CO-PRODUCTION



REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des participants aux séminaires de co-production :

Bénédicte ALLARD et Didier COUSIN de GrDF ; Pierre BILLOIR, Christelle DEMARETZ, Véronique DELANNOY, Hervé DUCROCQ, Cyrille GREUX et Dominica WECKSTEEN du Conseil Régional Hauts-de-France ; Aurélie BOUTELLIER Les PC de l'Espoir ; Sébastien BOUCQ de l'IEEFC ; Béatrice BOUTIN Indépendante ; Jodie BRICOUT et Isabelle CARI du Cd2e ; Sophie CAUWET de la Communauté d'agglomération du Boulonnais ; Hervé CHATTUAIS et Olivier HURET de la MDE Lille Lomme Hellemmes ; Laurent COUROUBLE, Guillaume DELEVAQUE et Joackim LEBRUN de l'APES ; Damien DALLEMAGNE d'Innergic ; Vincent DARGENNE de la CCI Région Nord de France ; Geoffrey DENOYELLE et Hélène DINH du Département du Nord ; Sébastien DEVIERS et Christopher DURIEZ de la Communauté de communes Pévèle Carembault ; Pierre FAVIER de PFConsultant ; Frédéric GRANDIN du Collectif de la porte d'Ypres ; Carmela GUARASCIO de l'Université de la Calabre ; Caroline HENOT de la DREAL Nord Pas de Calais - Picardie ; Anthony JAUGEARD de l'ADEME ; Mathilde JOSEPH de la Communauté Urbaine de Dunkerque ; Pierre LAPERRELLE des Amis de la Terre du Cambrésis ; Simon LEDEZ du Réseau Alliances / Club Noé ; Céline LEPOIRE de la Métropole Européenne de Lille ; Christian MAHIEU du CNRS ; Romain MOULAS de la Coordination Régionale des Conseils de Développement ; Daniëlle PAUTREL Indépendante ; Olivier PETIT de l'Université d'Artois ; Isabelle ROBERT de l'Université Lille 2 ; Christel ROMULUS de Boulogne Développement Côte d'Opale ; Guillaume THOREY de Science Po. Lille ; Mathilde VANDERRUSTEN de l'INSET Dunkerque ; Amélie VIEUX Indépendante.

Et pour leurs témoignages et leur disponibilité, nous tenons également à remercier tout particulièrement :

Sophie CAUWET et Mireille HINGREZ-CEREDA de la Communauté d'agglomération du Boulonnais ; Damien CAREME de la Ville de Grande-Synthe / Communauté Urbaine de Dunkerque ; Mehdi CHERFAOUI de la Maison d'Économie Solidaire ; Julien DA COSTA de l'Imprimerie du Détroit ; Sébastien DEVIERS et Christopher DURIEZ de la Communauté de communes Pévèle Carembault ; Christian DU TERTRE d'ATEMIS ; Corinne DUCROCQ et Isabelle GHORIS du Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Cerdd, juillet 2016

Direction de la publication : Emmanuel BERTIN

Rédaction : Antoine BOUTONNÉ (Cerdd) et Bertrand BOISSON (Empreinte communication)

Maquette : Empreinte communication

Impression : Nord'Imprim. Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées

Crédit photos : Cerdd Droits Réservés, Communauté d'agglomération du Boulonnais, Communauté de communes Pévèle Carembault, Ilvy NJIOKIKTJEN, Delphine CHENU, Brighton Repair Café, Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Crédit vidéos : production Cerdd, réalisation Orange Verte

Contact : contact@cerdd.org - 03 21 08 52 40

cerdd
centre ressource du
développement durable



www.cerdd.org



Membres de l'Assemblée Générale



Partenaires récurrents

